

CONCOURS PHOTO « FLASHEZ (pour) MENETOU »



La mairie de Menetou-Salon organise un concours photographique ouvert jusqu'au 31 octobre 2017 inclus.

L'objet du concours est de mettre en valeur la commune de Menetou-Salon et de la faire découvrir ou redécouvrir par des photographies (flore, faune, paysage, monuments et bâtiments communaux, manifestations communales, etc...)

La photo lauréate du concours illustrera la couverture du prochain bulletin municipal 2018.

Modalités et règlement

Le concours est ouvert à toute personne habitant de Menetou-Salon, sans restriction d'âge.

Il est réservé aux photographes amateurs. Sont exclus du concours les photographes professionnels, les organisateurs de ce concours et les membres du jury (les membres de la commission municipale « Communication »).

Chaque participant s'engage à envoyer uniquement des photographies dont il est l'auteur et devra tenir compte des questions relatives au respect du droit à l'image :

- Pour les personnes photographiées reconnaissables, il devra veiller à avoir l'autorisation écrite des personnes (ou celle des parents en cas de mineurs)
- Pour les biens photographiés appartenant à autrui (maison, etc), l'autorisation écrite des propriétaires est obligatoire si l'exploitation de l'image nuit au droit d'usage ou de jouissance du propriétaire

Ces justificatifs pourront être demandés à tout moment par la Commune.

Chaque participant accepte la publication sous licence libre. La Commune ne pourra être tenue responsable du non-respect des droits d'auteur. Les concurrents devront accepter la reproduction et la parution de leurs œuvres, ainsi que la citation de leurs noms et prénoms, notamment dans le bulletin municipal, sur le site internet de la commune ou exposition communale.

Caractéristiques de la photographie :

- Photographie prise sur le territoire communal
- Photographie originale, sans retouches, ni montages
- Photographie couleur ou noir et blanc – Orientation en portrait
- Fichier numérique d'une résolution de 300 DPI minimum, en format jpg
- Envoi de 3 photos maximum par participant

Modalités de participation au concours

- Retourner le bulletin d'inscription (disponible ci-dessous, en mairie ou téléchargeable sur www.menetou-salon.fr) ainsi que la ou les photographies (3 maximum par participant) en mairie ou par courriel à :
mairie.menetou.salon@wanadoo.fr ou com.animation.ms@orange.fr
- Avant le 1^{er} novembre 2017



**BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS PHOTO
« FLASHEZ (pour) MENETOU »**

A retourner accompagné de vos photos à la mairie de Menetou-Salon
ou par courriel à : mairie.menetou.salon@wanadoo.fr ou com.animation.ms@orange.fr

IDENTITE DU PARTICIPANT

Mademoiselle

Madame

Monsieur

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

LES PHOTOS

Nombre de photos proposées : _____ (Maximum 3)

Photo 1

Titre : _____

Lieu de la prise de vue : _____

Date de la prise de vue : _____

Photo 2

Titre : _____

Lieu de la prise de vue : _____

Date de la prise de vue : _____

Photo 3

Titre : _____

Lieu de la prise de vue : _____

Date de la prise de vue : _____

Votre inscription au concours vaut acceptation du règlement. Aussi vous autorisez la Mairie de Menetou-Salon à utiliser les photographies proposées dans le bulletin municipal, sur le site internet de la commune, exposition communale ou toute autre utilisation qui lui est propre.

Fait le _____ à _____

« Lu et approuvé »

Signature du propriétaire des clichés: